

COMMUNIQUE DE PRESSE

Oratio Avocats coopte Sophie de Marne en qualité d'associé au sein du pôle Fiscalité

Angers – le 1er septembre 2025, Oratio Avocats, cabinet d'affaires français indépendant, annonce la nomination de Sophie de Marne en qualité d'associé au sein du pôle Fiscalité. Cette cooptation illustre le dynamisme du cabinet et témoigne de la volonté des associés de promouvoir et fidéliser ses talents.

Sophie de Marne, avocat reconnu en fiscalité des entreprises et en stratégie patrimoniale, pilote l'équipe fiscale angevine du cabinet.

Elle intervient, tant en conseil qu'en contentieux, pour le compte d'une clientèle française composée de personnes physiques, majoritairement dirigeants d'entreprises, et de PME et ETI, acteurs économiques du territoire et issus de secteurs variés.

Sophie accompagne ses clients lors des contrôles fiscaux (vérifications de comptabilité), en phase précontentieuse comme devant les juridictions fiscales compétentes. Son périmètre couvre l'ensemble des impôts et taxes : impôt sur les sociétés, TVA, impôts locaux (taxe foncière, cotisation foncière des entreprises), ainsi que les impôts personnels (impôt sur le revenu, impôt sur la fortune immobilière (IFI), droits de donation).

Forte de 18 ans d'expérience, cette professionnelle conseille également ses clients lors d'opérations complexes telles que les audits de cession, la structuration et la restructuration de groupes et intervient dans des projets de transmission d'entreprise aux côtés des dirigeants.

Sylvain de Chaumont, Président d'Oratio Avocats, commente : « *La nomination de Sophie témoigne de la volonté de tous les associés de faire évoluer et de fidéliser nos talents. Sophie a fait preuve d'une grande rigueur et d'une implication sans faille auprès de nos clients. Son expertise pointue est fortement reconnue et cette étape est le prolongement logique de son investissement au sein d'Oratio Avocats, nous nous en réjouissons.* ».

Sophie de Marne déclare : « *C'est une grande fierté pour moi d'intervenir au sein de cette équipe d'avocats soudée et talentueuse ! Chez Oratio Avocats, nous plaçons l'accompagnement des dirigeants et des entreprises locales au cœur de notre action et leur proposons des solutions utiles*

et pragmatiques, fondées sur des valeurs humaines fortes et un engagement RSE authentique. En outre, les synergies avec les autres associés du cabinet, et avec Baker Tilly, constituent un atout majeur pour agir collectivement et efficacement au service de nos clients. Je m'attacherai à poursuivre le développement des activités du cabinet dans cet esprit de coopération et d'engagement qui fait notre force ! ».

Son parcours

Titulaire d'un DESS de Droit des affaires, fusions-acquisitions de l'Université d'Evry (2004) et d'un DEA de Droit fiscal de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (2005), Sophie de Marne est avocat depuis 2007.

Elle a débuté sa carrière au sein du cabinet d'avocats Alerion (2007-2014). Avant de rejoindre Oratio Avocats en avril 2023, elle exerçait au sein du cabinet d'avocats Fidal depuis 2014.

Très impliquée dans le tissu économique local, Sophie de Marne représente l'équipe fiscale d'Oratio Avocats au sein du Club des Entrepreneurs d'Anjou. Cette adhésion s'inscrit pleinement dans la stratégie du cabinet, fondée sur l'excellence, l'ancrage territorial et un engagement affirmé en matière de responsabilité sociétale.

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Rennes, Les Sables d'Olonne, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Toulouse, Tours, Vienne, Villefranche-sur-Saône et Strasbourg. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 260 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, par le biais de son appartenance au réseau international Baker Tilly International, 9ème réseau mondial d'audit et de conseil, présent dans plus de 143 pays dont il est l'unique représentant en France pour les activités juridiques.

Contact presse : Agence Otto

Géraldine Otto | Sabrina Dazi
+ 33 (0) 6 18 43 86 22 | + 33 (0) 7 83 88 21 35
gotto@agenceotto.com | sdazi@agenceotto.com